

110 N° 6 1988

L'Alliance ancienne et nouvelle

FOCANT C. ET WENIN A.

p. 850 - 866

<https://www.nrt.be/fr/articles/lalliance-ancienne-et-nouvelle-164>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Alliance ancienne et nouvelle

³¹ Voici: des jours viennent — oracle de YHWH — où je conclurai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une alliance nouvelle. ³² Non comme l'alliance que j'ai conclue avec leurs pères au jour où j'ai saisi leur main pour les faire sortir d'Égypte. C'est que, eux, ils ont rompu mon alliance; mais moi, je suis maître sur eux — oracle de YHWH. ³³ Oui! Voici l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël en ces jours-là — oracle de YHWH —: je donne ma loi au milieu d'eux et sur leur cœur je l'écrirai, et je deviendrai pour eux un Dieu et eux deviendront pour moi un peuple. ³⁴ Et ils ne s'enseigneront plus l'un l'autre, mutuellement, en disant: «Connaissez YHWH!», car eux tous me connaîtront, du plus petit au plus grand — oracle de YHWH — car je pardonnerai leur faute et de leur péché je ne me souviendrai plus (*Jr 31*).

Cet oracle de Jérémie, cité intégralement dans l'Épître aux Hébreux (*He 8, 8-12*), est à la charnière de l'A.T. et du N.T. Il annonce une rupture dans la continuité. En effet, si, «en parlant d'une alliance nouvelle, il rend ancienne la première» (*He 8, 13*), il continue néanmoins à recourir à la catégorie d'alliance pour décrire la relation entre Dieu et l'homme. Qu'elle soit ancienne ou nouvelle, il s'agit toujours d'alliance (en latin: *testamentum*).

Parler d'alliance à propos du rapport Dieu-homme, c'est faire une analogie. C'est comprendre et exprimer la manière dont cette relation particulière se structure, à l'aide d'un langage et de concepts forgés d'abord pour décrire les relations entre hommes ou entre peuples. Ce langage est au cœur de la Bible, sans d'ailleurs être nécessairement très antique. Mais, à partir du moment où il a pris corps en Israël (au plus tard vers le VIII^e s.), il y a permis un renouvellement et un approfondissement notables du discours religieux.

C'est donc dans l'A.T. qu'est née et que s'est développée cette analogie si riche en virtualités¹. Aussi, avant de montrer comment

1. Bibliographie récente en français à propos de l'alliance dans l'A.T.: A. BARUCQ, «La notion d'alliance dans l'Ancien Testament et les débuts du judaïsme», dans *Populus Dei*, I, coll. Communio, 10, Roma, 1969, p. 5-110; P. BEAUCHAMP, *Propositions sur l'Alliance de l'Ancien Testament comme structure centrale*, dans *RSR* 58 (1970) 161-193; L. KRINETZKI, *L'alliance de Dieu avec les hommes*, coll. Lire la Bible, 23, Paris, Cerf, 1970; P. BUIS, *La notion d'alliance dans l'Ancien Testament*, coll. Lectio divina, 88, Paris, Cerf, 1976.

elle a pu s'épanouir pleinement grâce à l'événement Jésus-Christ, nous voudrions décrire son contenu propre tel que l'ont élaboré peu à peu «la Loi et les Prophètes».

Avant d'aborder ces développements, deux remarques s'imposent. La première concerne les limites du discours. Il s'agit d'une description de ce que la Bible dit de l'alliance dans les textes où elle en parle explicitement. La seconde remarque est plus importante: elle touche à la nature des textes présentés. Il s'agit de témoignages de croyants parlant de l'alliance qu'ils affirment vivre avec leur Dieu. On se gardera donc du piège inhérent à ce type de description objectivante et qui consiste à absolutiser ce que dit l'un des deux partenaires impliqués dans l'alliance. En clair, si Israël proclame que, pour lui, Dieu est tout, l'histoire biblique tout entière témoigne de la réciproque: la passion de Dieu pour son peuple est telle que, pour lui aussi, ce peuple est tout. C'est sur la croix que se dit au mieux cet admirable échange. Le langage de l'alliance relève donc de l'ordre symbolique et est soumis à ses lois.

I. - L'Ancien Testament

ou comment «la Loi et les Prophètes» parlent d'alliance

Qui dit alliance dit relation contractuelle entre au moins deux partenaires. Ce contrat, plus ou moins égalitaire et réciproque, a pour base les intérêts convergents ou complémentaires des contractants. Il a pour but leur épanouissement commun. Enfin, il énonce une série de stipulations qui obligent les contractants et leur confèrent des droits et des devoirs. Ces stipulations sont souvent écrites et approuvées lors d'une cérémonie rituelle, au cours de laquelle les partenaires échangent un signe destiné à «symboliser» l'alliance. Qui dit alliance dit donc relation structurée par certains éléments dont le contenu concret peut varier, mais dont la présence est constante.

Il n'en va pas autrement dans l'A.T. qui, pour décrire les relations entre Dieu et son peuple, a utilisé le modèle précis des traités de vassalité ayant cours dans le Proche-Orient ancien, en particulier chez les Hittites au II^e millénaire². Grosso modo, on y voit un

2. Sur cette question, voir G. MENDENHALL, *Law and Covenant in Israel and the Ancient Near East*, Pittsburg, 1955; J. MUILENBURG, *The Form and Structure of the Covenantal Formulations*, dans VT 9 (1959) 347-365; K. BALTZER, *Das Bundesformular*, coll. WMANT, 4, Neukirchen, Neukirchener Verlag, 1964; D.J. MCCARTHY, *Treaty and Covenant*, coll. Analecta Biblica, 21a, Roma, Pont. Istituto Biblico, 1981². Voir aussi J. LAMBRECHT, «Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple», dans NRT 108 (1986) 481-498.

«suzerain» proposer ou imposer un pacte à un «vassal», sur base de bienfaits qu'il lui a accordés auparavant. Le contrat vise à promouvoir et à maintenir les bonnes relations entre les partenaires: paix, assistance réciproque... Ceux-ci s'engagent essentiellement à la fidélité mutuelle, une fidélité qui se concrétise dans le respect d'obligations plus précises: protection à assurer, impôt... Un document rappelle et garantit l'engagement. En foi de quoi, si le vassal vient à manquer à sa parole, il peut s'attendre à des représailles.

Tel est le modèle qui a été appliqué aux relations entre YHWH et Israël. Sur base de ses bienfaits historiques en faveur d'Israël, YHWH propose une alliance. Le peuple l'accepte et s'engage à être fidèle aux stipulations du pacte (par exemple, *Ex* 19, 1-8 et 24, 3-7) qui seront consignées dans un document (24, 12). De sa fidélité dépendra la réalisation des promesses de bonheur attachées à l'alliance (bénédictions, par exemple, en *Dt* 28, 1-14). Par contre, l'infidélité conduira au malheur (malédiction, par exemple, en 28, 15-68). Le modèle a donc connu des aménagements, mais la structure est fondamentalement identique. C'est ce que nous voudrions montrer en évoquant trois points essentiels de la structure de cette alliance: sa base, son sens et la loi qui règle les relations entre les partenaires.

A. BASE DE L'ALLIANCE: LA LIBERTÉ DONNÉE

«Mon alliance que j'ai conclue avec leurs pères au jour où j'ai saisi leur main pour les faire sortir d'Égypte» (*Jr* 31, 32).

Par ces mots, Jérémie énonce une des grandes constantes de l'A.T.: à l'origine de l'alliance, il y a l'initiative de YHWH vis-à-vis d'un peuple. Cette initiative s'exprime souvent en termes d'élection: c'est le choix de YHWH qui permet d'inaugurer la relation avec Israël. Mais le moment fondateur, c'est l'exode, car, en libérant le peuple de la servitude d'Égypte, YHWH acquiert sur lui des droits de suzerain habilité à proposer une alliance.

C'est cela que met en évidence la séquence des événements dans le livre de l'Exode, où la sortie d'Égypte précède l'alliance conclue au Sinaï. Certains passages-clés du récit le disent en raccourci. Par exemple, dès le début du récit de l'exode, YHWH dit à Moïse: «Dis aux fils d'Israël: Je suis YHWH. Je vous ferai sortir des corvées d'Égypte; je vous délivrerai de leur servitude; je vous revendiquerai comme miens avec puissance et en faisant justice (exode). Je vous prendrai comme mon peuple à moi, et pour vous, je serai Dieu: vous connaîtrez que je suis YHWH votre Dieu (alliance)»

(Ex 6, 6-7). Et juste avant la conclusion de l'alliance, il répétera des paroles semblables à Moïse (Ex 19, 4-5).

Ainsi donc, la base de l'alliance, c'est le don de la liberté accordé par YHWH à son peuple. Comme le dit le début du décalogue, c'est parce que YHWH a tiré son peuple de l'esclavage qu'il peut réclamer de lui une fidélité absolue (Ex 20, 2-3).

B. SENS DE L'ALLIANCE: UNE RELATION PRIVILÉGIÉE

«Je deviendrai pour eux un Dieu et eux deviendront pour moi un peuple» (Jr 31, 33).

L'essentiel de l'alliance est l'instauration d'un lien privilégié entre YHWH et le peuple. Celui-ci devient la «propriété particulière» de YHWH (Ex 19, 5; Dt 26, 18), cette part précieuse entre toutes que l'on réserve au roi. Israël est donc constitué vassal de YHWH dans une relation qui, de prime abord, n'a rien d'égalitaire, même si elle est réciproque. C'est ainsi qu'une des expressions les plus courantes pour décrire l'alliance est la formule dite d'appartenance mutuelle que Jr reprend pour annoncer l'alliance nouvelle (Jr 31, 33; cf. Ex 6, 7; Dt 29, 12; Os 2, 25)³.

Le terme *shalôm* exprime adéquatement le lien que l'alliance vise à instaurer. Il évoque bien-être, relations harmonieuses, communion et bonheur. Le récit de la conclusion rituelle de l'alliance au Sinai souligne bien cet aspect. Au moment où le peuple s'engage dans l'alliance, Moïse asperge l'autel et le peuple avec le même sang et il ajoute: «c'est le sang de l'alliance» (Ex 24, 6-8)⁴. Ce rite signifie et réalise l'unité entre YHWH (l'autel) et le peuple: ils sont comme liés par la même vie, puisque le sang, c'est la vie (Lv 17, 11). Ensuite, pour exprimer cette communion réalisée, des représentants du peuple montent sur la montagne et y partagent un repas à la table de Dieu. Et la communion est telle que ces hommes peuvent voir Dieu sans mourir et reçoivent de lui un surplus de vie dans la nourriture prise (Ex 24, 9-11). Bref, l'alliance est instaurée en vue d'un surcroît de bonheur et de vie dans la communion (Dt 6, 3.18.24) pour chacun des partenaires.

Pour exprimer cette relation privilégiée, les prophètes ont choisi un langage plus affectif que juridique, plus intériorisé aussi. Sous l'impulsion d'Osée, ils recourent à la symbolique des relations matrimoniales: Dieu devient l'époux passionnément attaché à une femme

3. Voir en particulier R. SMEND, *Die Bundesformel*, coll. Theologische Studien, Zurich, EVZ-Verlag, 1963.

4. Expression unique dans l'A.T.

irrésistiblement infidèle, mais qui toujours revient (*Os* 1-3; *Jr* 3, 1-5; *Ez* 16; *Is* 54, 6-8). D'autres images mettent en évidence des harmoniques différentes: la relation père-fils (*Os* 11, 1-4; *Is* 1, 2; *Jr* 3, 19; *Dt* 8, 2-5), mère-enfant (*Jr* 31, 20; *Is* 49, 14-15), fiancé-fiancée (*Os* 2, 21-22; *Is* 62, 5)... Toutes ces images renvoient à une relation non égalitaire, mais toujours marquée par l'intimité et l'affection. Et c'est encore de cela qu'il s'agit en profondeur lorsque *Jr* parle de «connaissance» (*Jr* 31, 33; cf. *Os* 2, 22; *Is* 1, 3; *Jr* 24, 7; *Dt* 8, 5).

C. LA LOI DE L'ALLIANCE: UNE LIBERTÉ A ENGAGER

«Je donne ma loi au milieu d'eux, et sur leur cœur je l'écrirai» (*Jr* 31, 33).

1. Engagement du peuple dans l'alliance

On l'a vu, si Dieu libère son peuple, c'est en vue d'instaurer avec lui une relation de communion. Pourtant, celle-ci ne se noue pas sans que le peuple n'engage sa liberté. Les textes sont clairs à ce propos. Au Sinaï, par trois fois, le peuple s'engage solennellement à la fidélité envers YHWH (*Ex* 19, 8: accord de principe; 24, 3.7: accord formel). «Servir», «craindre» et «aimer» sont des mots fréquents pour désigner cette fidélité globale du peuple vassal au suzerain YHWH (*Dt* 6, 5.13; *Jos* 24, 18.21.24; *1 S* 12, 14.24). Mais ce «service» doit se concrétiser au quotidien, dans la mise en œuvre de *tout ce qu'a dit YHWH* (*Ex* 19, 8). Car c'est en pratiquant les diverses stipulations de la loi du suzerain qu'Israël démontre sa fidélité⁵.

2. La loi structure la relation d'alliance

La loi est nécessaire à l'alliance, à tel point qu'elle est légitimement considérée comme un don (*Jr* 31, 33), car, sans elle, l'alliance serait impossible.

En effet, pour qu'une relation puisse se créer, il faut qu'il y ait à la fois présence et distance. La théophanie d'*Ex* 19-20, contexte du don de la loi, le fait apparaître clairement: YHWH se rend

5. Sur la loi dans la structure de l'alliance, voir entre autres: J. L'HOUR, *La morale de l'alliance*, coll. Cahiers de la Revue Biblique, 5, Paris, Gabalda, 1966; N. LOHFINK, «Le plus grand commandement», dans *L'Ancien Testament, bible du chrétien aujourd'hui*, Paris, Centurion, 1969, p. 111-128; P. BEAUCHAMP, *L'un et l'autre Testament*, coll. Parole de Dieu, Paris, Seuil, 1976, p. 39-73.

présent sur la montagne (19, 11), il se manifeste dans l'orage (19, 18-20) et de là parle au peuple directement (20, 1.18-19). Mais en même temps, le peuple ne peut pas approcher ni monter (19, 12.23); il ne peut pas toucher ni voir (19, 12-13.21), sous peine de mort. Une limite est donc fixée pour que le peuple puisse se tenir en présence de Dieu sans mourir, ce qui révèle que la distance est vitale et la fusion mortifère. Or, cette limite, c'est la loi qui la pose (*Ex* 19, 12-13).

C'est ce même type de relation fait de présence et de distance que la loi elle-même propose. Effectivement, comme parole de Dieu, elle rend celui-ci présent à l'homme comme dans un face à face: «Je suis YHWH, ton Dieu... Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi» (20, 2-3). Mais, comme commandement et interdit, elle pose et impose une limite que l'homme doit respecter. Ainsi l'homme apprend qu'il n'est pas Dieu et qu'il ne peut entrer en alliance avec lui qu'en respectant cette altérité radicale. Comme la nuée (*Ex* 19, 16.18) et la nuit (20, 21) où Dieu se tient, la loi est à la fois sa présence et son masque.

3. *Le présent, moment de la fidélité*

Dans l'alliance, la loi est donc un élément-clé. Mais elle en est également le point faible. En effet, par elle, le peuple est mis en responsabilité. C'est son attitude envers la loi qui va décider de l'avenir de l'alliance: débouchera-t-elle ou non sur le bonheur et la vie, ces bienfaits essentiels découlant de l'alliance (*Dt* 30, 15-19)? De la sorte, si l'alliance avec Dieu est bien une institution stable faite pour durer, le peuple doit la vivre dans le présent, moment de la fidélité et de l'obéissance. Or, ce présent est un moment précaire où l'alliance risque sans cesse de chavirer à cause de l'infidélité. Mais aussi, c'est grâce à cette précarité du présent que l'histoire peut advenir. De présent en présent, une aventure se déroule où rien, jamais, n'est définitivement acquis et où l'alliance est comme suspendue à la décision du peuple et à la fidélité parfois surprenante, mais inébranlable, de YHWH.

4. *Infidélité du peuple à l'alliance*

L'alliance a connu des échecs. Avant même que Moïse ne redescende de la montagne avec le document attestant la conclusion de l'alliance, le peuple se montre déjà infidèle et se fait un dieu à sa mesure, un veau en métal fondu (*Ex* 32). Autant l'A.T. affirme

avec force la volonté de Dieu de faire alliance avec le peuple, autant il est contraint de constater qu'Israël est incapable de vivre en alliance: *Eux, ils ont rompu mon alliance (Jr 31, 32)*. Certains textes saisissants évoquent cette infidélité congénitale du peuple élu (cf., par exemple, *Dt 31, 27-29; Jos 24, 16-20*).

Il y a essentiellement deux manières d'être infidèle à l'alliance. La première, c'est l'idolâtrie, dont le type est le baalisme (adoration des baals), tant décrié par les prophètes. Pour faire bref, le baalisme est une religion de consommateur, où l'homme sert son dieu dans la mesure où cela lui sert à obtenir ce dont il croit avoir besoin pour vivre (*Os 2, 7.14; 3, 1b*). On n'y trouve aucune parole qui instaure la distance et ouvre un espace invitant à reconnaître l'autre. Seule importe la satisfaction immédiate des besoins. Religion de l'immédiateté et de la fusion, le baalisme est radicalement étranger à l'alliance. Et ceci est d'autant plus vrai que, à la base de cette déviation en Israël, il y a la recherche de sécurisation, le peuple préférant la «sécurité» des citernes au risque de la source vive (*Jr 2, 13*).

À côté de cette transgression du «grand commandement» de l'alliance (cf. *Dt 5, 7*), il existe un autre type d'infidélité, celle qui consiste à violer les stipulations particulières, et notamment celles qui concernent les relations à l'intérieur du peuple de l'alliance. Car, dans ce peuple, c'est la fraternité et le partage qui sont de règle (*Dt 14, 28-29; 15, 12-15; 25, 17-22*). C'est ce que les prophètes ne cessent de rappeler en dénonçant l'hypocrisie d'un zèle religieux qui couvre l'injustice; et le ressort de celle-ci est bien souvent la volonté d'accaparer pour soi (*Am 2, 6-8; 5, 10-15; Is 1, 16-17; Mi 3, 1-4.9.11; Jr 36, 13-20...*)⁶.

5. Vers une alliance nouvelle

Au fond, dans l'alliance, l'infidélité consiste toujours à vouloir prendre et garder ce qui est donné en vue d'être à nouveau donné et partagé. Et cette logique d'accaparement mène à la mort. L'exil à Babylone en est le signe irréfutable. Mais, face à cette faillite radicale, Israël n'a pas pu croire que la mort mettrait Dieu en échec. Prophètes, deutéronomistes et prêtres, tous ont puisé dans leur foi au Dieu de l'alliance l'espérance du pardon et d'une vie

6. Une forme typique de la dénonciation prophétique de l'infidélité à l'alliance est le «réquisitoire» (en hébreu *rib*). Voir à ce sujet J. HARVEY, *Le plaidoyer prophétique contre Israël après la rupture de l'alliance*, coll. Studia, 22, Bruges-Paris, DDB, Montréal, Bellarmin, 1967.

rendue. C'est qu'ils connaissaient leur Dieu comme un Dieu capable de nouveauté, un Dieu qui ouvre les tombeaux et en fait sortir (Ez 37, 12-13), un Dieu prêt à risquer une alliance nouvelle (Jr 31, 31), tant est grande sa passion de voir l'homme partager son bonheur.

Deux prophètes exiliques ont joué un rôle significatif pour l'espérance du peuple. Jérémie annonçait explicitement une nouvelle alliance appelée à remplacer le pacte rompu par Israël. Cette infidélité radicale, YHWH va la pardonner et, dans cette expérience fondatrice d'une alliance nouvelle, Israël apprendra à connaître son Dieu. Quant à la loi, une fois inscrite sur le cœur des Israélites, elle cessera d'être une pierre d'achoppement (Jr 31, 31-34). Ézéchiël va dans le même sens, mais avec des nuances qui lui sont propres. Il ne parle pas de nouvelle alliance. Il préfère souligner la continuité de l'action divine qui va restaurer l'alliance perpétuelle en pardonnant le péché du peuple (Ez 16, 60-63). YHWH montrera sa fidélité et sa sainteté en transformant le cœur d'Israël et en lui donnant son esprit qui le rendra fidèle (36, 22-27)⁷.

II. - Le Nouveau Testament ou comment Jésus «accomplit la Loi et les Prophètes» (Mt 5, 17)

Entre le retour d'exil et l'époque du N.T., l'idée d'alliance continue à faire son chemin, mais les témoignages bibliques s'estompent. Ils réapparaissent avec ce que nous appelons Nouveau Testament, nom qui signifie «nouvelle alliance». Le N.T. est tout entier le livre de l'alliance nouvelle en Christ. Cependant, il y est rarement fait mention explicitement de l'alliance nouvelle: un passage dans les évangiles (l'institution de l'Eucharistie), et deux chez Paul (2 Co 3, 6 et Ga 4, 24). Là où l'on en parle le plus, c'est en He 8-9 (centre de l'Épître aux Hébreux), qui montre la nouveauté de l'alliance au plan du culte, du sacerdoce et du sanctuaire. Nous en parlerons peu dans cet article, car cela nécessiterait un long détour par la théologie du sacrifice et du sacerdoce en Israël.

7. A propos de la nouvelle alliance, voir J. COPPENS, *La nouvelle alliance en Jér 31, 31-34*, dans CBQ 25 (1963) 12-21; P. BUIS, *La nouvelle alliance*, dans VT 18 (1968) 1-15; R. MARTIN-ACHARD, «Remarques sur la Nouvelle Alliance chez Jérémie», dans *Questions disputées d'Ancien Testament*, Gembloux, Duculot, 1974, p. 141-164; P. BEAUCHAMP, *L'un et l'autre Testament*, cité n. 5, p. 229-274.

Nous voudrions simplement montrer comment le N.T. est nouvelle alliance, même si la théologie de l'alliance n'y fait l'objet d'aucun développement systématique. Les éléments fondamentaux de toute alliance s'y retrouvent, mais entièrement renouvelés: la base du bienfait divin, le signe symbolique et la loi.

A. BASE DE LA NOUVELLE ALLIANCE: LE SALUT EN JÉSUS-CHRIST

D'après les prophètes exiliques, la nouvelle alliance est basée sur le pardon des péchés, un pardon qui restaure le lien d'alliance entre Dieu et l'homme. Mais comment advient ce pardon? Le N.T. répond: par la mort et la résurrection de Jésus. Comment et en quoi la mort du Christ scelle-t-elle la nouvelle alliance?

1. *L'affirmation de Paul en Rm 5, 6-10*

L'homme vit en état de rupture d'alliance, incapable de se défaire de sa propre infidélité (v. 6: *sans force*). Or, c'est pour cet homme, alors même qu'il est sans force, que le Christ meurt, nous montrant ainsi comment Dieu aime les hommes. C'est cet amour-là qui fait des hommes des justes («justifie»), les sauve, les réconcilie avec Dieu, alors qu'ils s'étaient faits ses ennemis. Paul affirme donc que la mort du Christ restaure l'alliance. Et, au v. 5, il évoque la nature de cette alliance nouvelle: le don de l'Esprit qui met au cœur des croyants l'amour même de Dieu.

2. *Pour mieux comprendre l'affirmation de Paul, retournons à l'Évangile⁸*

a. Pourquoi Jésus meurt-il? Les évangiles sont formels: la mort de Jésus est le résultat du rejet de Jésus par son peuple, et plus précisément par les chefs religieux et politiques de celui-ci: rejet de sa personne, de ce qu'il représente et de ce qu'il annonce. Sa manière de se situer par rapport aux institutions du judaïsme (loi du sabbat, temple...) et son message de pardon pour les pécheurs, sa proximité avec les exclus pour motif religieux, jusqu'à manger avec eux, tout cela dérange énormément, d'autant plus que Jésus le fait au nom même de Dieu. Il constitue un danger pour l'ordre et la foi de la nation juive. Aussi faut-il l'éliminer et ce sont ceux

8. Voir, par exemple, J. GUILLET, *Jésus devant sa vie et sa mort*, coll. Intelligence de la foi, Paris, Aubier Montaigne, 1971; H. SCHUERMANN, *Comment Jésus a-t-il vécu sa mort?*, coll. Lectio divina, 93, Paris, Cerf, 1977; X. LÉON-DUFOUR, *Face à la mort, Jésus et Paul*, coll. Parole de Dieu, Paris, Seuil, 1979.

qui représentent l'autorité de Dieu dans le peuple qui en prennent la décision, de concert avec le pouvoir politique. Ainsi Jésus meurt pendu à la croix, une mort qui signifie normalement la malédiction de Dieu (*Dt 21, 23*). Si on transpose cela en termes d'alliance, on dira que le peuple refuse celui qui lui annonce du neuf de la part de Dieu, le médiateur d'un lien renouvelé avec Dieu. C'est l'infidélité radicale vis-à-vis de Dieu.

b. Mais comment Jésus vit-il sa mort? Tout d'abord, on peut dire qu'il la vit librement, et dans un esprit de fidélité à son Père. Jésus a dû se douter que cela finirait mal. Pourtant, il va jusqu'au bout, car il a conscience d'avoir une mission de la part de Dieu: annoncer un Dieu de pardon et d'amour dans ses paroles et sa vie. Jusqu'au bout, il va témoigner de ce Dieu-là, jusqu'à Jérusalem même, centre de la nation et de la religion juives (*Lc 13, 32-33*). C'est ce que Paul appelle l'obéissance de Jésus (*Rm 5, 19; Ph 2, 8*). Et *He 5, 7-9* ajoute qu'il a vécu cela dans la confiance totale en son Père, en lui remettant sa vie. Ainsi, Jésus est l'homme qui vit, dans les larmes et la douleur, une fidélité parfaite à Dieu et à la mission reçue de lui. Sa confiance est totale (cf. l'agonie à Gethsémani et les paroles en croix).

On peut également dire que Jésus vit sa mort par amour. Dans sa passion, Jésus vit ce qui lui arrive avec une grande dignité: aucune résistance par rapport aux adversaires, même en parole, aucune rébellion non plus. Il se contente de témoigner de ce qu'il a dit et de ce qu'il est. Les premières communautés chrétiennes ont lu ce comportement comme une preuve d'amour: Jésus offre le visage de l'amour bafoué et désarmé, témoignant ainsi de l'amour même de Dieu pour les hommes qui le rejettent. Beaucoup de textes vont dans ce sens: *Jn 13, 1; Ga 2, 20; Ep 5, 2.25; Rm 8, 35-39...* En *Lc*, le récit de la passion montre que cet amour se fait pardon vis-à-vis des bourreaux eux-mêmes (22, 51.61; 23, 34.43). Victime du péché des hommes qui le condamnent à une mort injuste, Jésus incarne le jusqu'au-boutisme du Dieu de l'alliance qui maintient son amour envers ceux qui l'ont rejeté, en leur offrant le pardon. En ce sens, il accomplit parfaitement la volonté de Dieu, telle qu'elle se révélait déjà dans la loi et les prophètes.

Ainsi donc, Jésus représente à la fois l'humanité fidèle à Dieu et Dieu qui offre son pardon et sa vie. En lui, l'alliance nouvelle et éternelle est réalisée de manière décisive et définitive. Par lui

tout homme peut entrer dans cette alliance établie sur le don «gratuit» du Dieu riche en miséricorde (*Ep* 2, 4-8).

B. SENS DE LA NOUVELLE ALLIANCE EXPRIMÉ DANS UN SIGNE: L'EUCCHARISTIE

Ces réflexions sur la mort de Jésus comme lieu où se scelle la nouvelle alliance sont confirmées par ce que les évangiles synoptiques rapportent du dernier repas de Jésus, la Cène⁹. Jésus y exprime pour ses disciples le sens qu'il donne aux événements qui vont suivre. Il le fait dans un acte symbolique au cours duquel il parle d'alliance, dans sa parole sur la coupe (l'alliance est dite «nouvelle» en *Lc* 22, 20 et *1 Co* 11, 25). Par ces gestes et ces paroles, Jésus «mime» sa mort comme un don total de lui-même à ses disciples, un don fait en toute liberté. Il se livre corps et sang, signifiant que ce qui le pousse à la mort, c'est son propre amour davantage que le péché de l'homme. Son amour est ainsi vainqueur du mal. L'Eucharistie est le signe de cet amour qui consiste à donner sa vie pour ceux qu'il aime.

1. *Le repas: pain et vin*

Dans la Bible, le repas est un signe de partage, de communion. Et dans l'A.T., une alliance était souvent conclue par un repas qui la signifiait (cf. *Gn* 31, 44.57; *Ex* 24, 11).

Par ailleurs, en tant que fruits de la terre, pain et vin sont signes du bienfait de Dieu dans le cadre de l'alliance (cf. *Os* 2, 10...). Dans la Cène, ils signifient encore davantage l'alliance, puisqu'ils symbolisent le corps et le sang du Christ, le don généreux de sa vie au service de l'alliance entre Dieu et les hommes. Le Christ tout entier devient le don suprême par lequel Dieu montre sa volonté de conclure et de maintenir l'alliance de communion.

2. *La parole sur la coupe*

Dans tous les textes rapportant cette parole (*Mt* 26, 28; *Mc* 14, 24; *Lc* 22, 20; *1 Co* 11, 25), on trouve les trois mêmes mots (coupe, alliance, sang versé), qui ont chacun leur portée.

9. Voir J. DUPONT, «*Ceci est mon corps*», «*Ceci est mon sang*», dans *NRT* 80 (1958) 1025-1041; A. DESCAMPS, «Les origines de l'eucharistie», dans A. VERGOTE, A. DESCAMPS, A. HOUSIAU, *L'eucharistie, symbole et réalité*, Gembloux, Duculot, p. 57-125; J. JEREMIAS, *La dernière cène, les paroles de Jésus*, coll. *Lectio divina*, 75, Paris, Cerf, 1972; X. LÉON-DUFOUR, *Le partage du pain eucharistique selon le Nouveau Testament*, coll. *Parole de Dieu*, Paris, Seuil, 1982.

La «coupe» est unique et symbolise l'unité qui est un des bienfaits de l'alliance (*Ez* 37, 15-22). Mais la «coupe» désigne aussi le sort réservé à quelqu'un (cf. *Mc* 10, 38-39; 14, 36). En l'occurrence, il s'agit de la mort que Jésus va subir dans sa fidélité jusqu'au sang. La «coupe» dit donc également la fidélité de Dieu qui va jusqu'au bout.

Le «sang» désigne la vie que nul ne peut s'approprier, car elle appartient à Dieu (*Lv* 17, 11.14). L'expression «verser le sang» vise, quant à elle, une mort violente. Jésus déclare qu'il va connaître une mort violente. Par ailleurs, il invite à boire ce sang versé (et non pas à en faire une aspersion, ce qui correspondrait à un rite de purification), c'est-à-dire à absorber cette vie donnée pour recevoir un surcroît de vie à partager. Voilà pourquoi Jésus donne sa vie.

L'expression «sang de l'alliance», reprise par Matthieu et Marc, renvoie à la parole de Moïse en *Ex* 24, 6-8. Ce sang aspergé sur l'autel et sur le peuple symbolise, on l'a vu, la communion de vie réalisée entre YHWH et le peuple. Le sang de Jésus manifeste et réalise la même communion. En parlant de «nouvelle alliance», Paul et Luc indiquent, pour leur part, que cette communion se réalise dans le pardon (voir *Jr* 31, 34).

3. Un sacrifice? Rémission des péchés?

Le sang de l'alliance provient d'un sacrifice. Dans le cas de Moïse, c'est un sacrifice de communion qui exprime la réalité de l'alliance: la victime est partagée et mangée ensemble. Le sacrifice de Jésus est du même ordre. Mais il faut bien voir que, si un sacrifice a pour but de (r)établir la communion entre Dieu et l'homme, le vrai sacrifice de Jésus est l'obéissance qui réalise cette communion entre lui et son Père (culte spirituel et non plus rituel).

Le sang est versé «pour la multitude» (*Mt* et *Mc*): l'alliance est établie en faveur de tous les hommes représentés par les disciples. Le nouveau peuple est incarné par ses représentants, comme en *Ex* 24.

Quant à l'alliance elle-même, elle est «nouvelle» (*Lc* et Paul). *Mt* précise qu'elle est «pour la rémission des péchés». Il reprend en cela les annonces des prophètes *Jr* et *Ez*, pour qui l'alliance que Dieu va restaurer avec son peuple sera fondée sur la rémission des péchés¹⁰. *Mt* explicite cela en référence à l'idée, courante à l'époque, que la mort, en particulier celle des martyrs, expie les

10. Concernant les différences entre Jérémie et Ézéchiel, voir p. 857

péchés¹¹. Mais cette idée est subordonnée à celle, plus positive, d'alliance instaurée, de communion établie.

C. LIBÉRÉS POUR L'AMOUR: LA LOI NOUVELLE

1. *La foi et la loi*¹²

Comment l'homme peut-il correspondre à l'alliance que Dieu propose ainsi en Jésus? Dans l'alliance ancienne, l'acquiescement consistait dans l'obéissance aux stipulations générales (fidélité, amour de Dieu) et particulières (lois diverses). Il n'en va pas autrement dans la nouvelle alliance. Pour correspondre au pardon proposé par Dieu en Jésus, il n'y a qu'un seul moyen: la foi. Il s'agit d'accorder à Jésus sa confiance et de croire au Dieu qu'il annonce à travers ce qu'il est, fait et dit. C'est la démarche inverse de celle qu'ont faite ceux qui ont rejeté Jésus.

Paul a particulièrement développé le thème fameux du salut, ou plutôt, de la justification par la foi (*Rm* 3, 21-26...). En *Ep* 2, 4-10, il écrit que le salut vient de la grâce (amour immérité) de Dieu, mais ne peut se concrétiser que s'il est accueilli dans la foi (v. 8) et vécu à travers des «œuvres bonnes» (v. 10).

En effet, la foi a son lieu de vérification: l'agir. Celui qui est libéré du mal par l'amour reçu de Dieu agit en conformité avec ce qu'il est (cf. *Ga* 5, 6.13-14). On retrouve ainsi la structure de

11. Voir à ce sujet les textes cités par J. JEREMIAS, *Théologie du Nouveau Testament*, I, coll. *Lectio divina*, 76, Paris, Cerf, 1973, p. 358-360. Le terme «expier» peut prêter à bien des interprétations erronées. Dans le monde gréco-latin, il désigne l'activité d'hommes qui réparent (dans la peine) leurs fautes pour s'attirer la faveur des dieux. Dans l'A.T., c'est Dieu seul qui couvre et pardonne les péchés à travers l'acte cultuel du grand-prêtre (*Lv* 4, 20.26). En disant que «Dieu a exposé Jésus instrument de propitiation (expiation)» (*Rm* 3, 25), Paul souligne, dans un langage difficile pour nous aujourd'hui, que le pardon de Dieu s'est pleinement manifesté dans la mort violente de Jésus témoin («martyr») de son amour infini. Une telle mort expie, couvre les péchés. En ce sens, Jésus est «instrument» de réconciliation. En lui, le médiateur, Dieu est propice à l'homme et l'homme agréable à Dieu. Dans ce mouvement, le péché perd toute consistance. A propos du vocabulaire d'expiation, on peut consulter S. LYONNET, *Expiation et intercession*, dans *Biblica* 40 (1959) 885-901 et 41 (1960) 158-167; X. LÉON-DUFOUR, «La mort rédemptrice du Christ selon le Nouveau Testament», dans *Mort pour nos péchés*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1979, p. 11-44, surtout p. 19-22.

12. Ce thème est développé dans tous les commentaires de *Ga* et *Rm*. Voir particulièrement H. SCHLIER, *Der Brief an die Galater*, coll. *Meyers Kommentar*, VII, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1971¹⁴; ID., *Der Römerbrief*, coll. *Herders Kommentar*, VI, Freiburg-Basel-Wien, Herder, 1979. Voir aussi E. SCHWEIZER, *La foi en Jésus-Christ. Perspectives et langages du Nouveau Testament*, coll. *Parole de Dieu*, Paris, Seuil, 1975, p. 117-151.

l'alliance: pour entrer dans l'alliance, la seule voie est celle de la fidélité qui se monnaie dans la pratique des commandements. Mais cette structure s'est affinée. L'insistance très forte sur la foi rétablit la hiérarchie des valeurs obscurcie par l'insistance du judaïsme sur l'accomplissement des préceptes de la loi. Cependant, la nécessité de la loi n'est pas oubliée: celle-ci reste structurante pour la relation d'alliance (cf. *Ex* 24, 7; *Jr* 31, 33 — le don de la loi est essentiel pour la nouvelle alliance). Mais encore faut-il voir quel rapport à la loi Jésus propose.

2. Jésus et la loi¹³

a. L'attitude de Jésus vis-à-vis de la loi est complexe. D'une part, il transgresse la loi. Il mange avec les pécheurs, viole le sabbat et conteste directement un certain nombre de traditions légales (purifications, loi du qorban...). D'autre part, il dit tenir à la loi et même il la radicalise. Dans le Sermon sur la montagne, Jésus reprend certaines lois (meurtre, adultère, répudiation, serment, talion, amour du prochain: *Mt* 5, 17-48), dont il pousse à bout les exigences jusque dans le cœur de l'homme. De la sorte, il énonce une loi de perfection (v. 48, cf. *Ep* 5, 1-2) et invite les hommes à ne pas juger, puisqu'aucun n'est indemne de péché (*Mt* 7, 1, cf. *Jn* 8, 7).

Quelle est la cohérence d'une telle attitude? La seule loi, c'est d'aimer. Cette loi de l'amour pousse Jésus à transgresser des préceptes de la loi au nom de l'amour d'autrui. Mais, en même temps, selon Jésus, c'est l'amour que vise l'ancienne loi. Pour lui le grand commandement a deux faces inséparables (*Mt* 22, 34-40; *Lc* 10, 29-37). Cela sera repris par Paul (*Ga* 5, 14; *Rm* 13, 8-10) et Jean (1 *Jn* 3, 15-16.23; 4, 7-12.20-21), qui en parle comme d'un commandement «nouveau» (*Jn* 13, 34; 15, 12-17; cf. 1 *Jn* 2, 7-8).

b. Le commandement «nouveau», le commandement de l'amour, est la loi de la «nouvelle alliance». Ainsi comprend-on que *Jn* n'a pas repris le geste eucharistique (et la parole sur l'alliance) dans son évocation de la Cène. Il a un autre geste et d'autres paroles: le lavement des pieds, qui manifeste symboliquement comment Jésus aime les siens jusqu'au bout (13, 1-17). Et entre l'annonce de la trahison de Judas (13, 21-30) et celle du reniement de Pierre

13. M. CORBIN, *Nature et signification de la loi évangélique*, dans *RSR* 57 (1969) 5-48; J. GIBLET, «La loi du Christ», dans *La loi dans l'éthique chrétienne*, Bruxelles. Facultés universitaires Saint-Louis 1981, p. 139-184.

(13, 36-38), là où *Mt* (26, entre les v. 20-25 et 30-35) et *Mc* (14, entre les v. 17-21 et 26-31) ont situé les gestes et les paroles sur le pain et la coupe, *Jn* a mis les paroles sur le commandement nouveau (13, 34-35), celui qui constitue l'alliance nouvelle. Là où *Mt* et *Mc* ont le signe de l'alliance nouvelle, *Jn* a le commandement nouveau.

Lc, de son côté, préfère combiner tous les éléments. Après le récit du repas de la «nouvelle alliance» (22, 14-20), entre l'annonce de la trahison de Judas (v. 21-23) et celle du reniement de Pierre (v. 31-34), Jésus donne un commandement: celui du service, de la dernière place (dont le lavement des pieds est le signe en *Jn*). Il instaure ainsi un ordre nouveau pour les relations dans un peuple mû par l'amour, un ordre dont lui-même donne l'exemple (v. 27).

3. *L'Esprit et la loi*

Ce n'est cependant pas au niveau du commandement que la nouveauté chrétienne est la plus grande. Le changement radical, c'est l'intériorisation de la loi. En effet, le chrétien ne reçoit pas seulement de l'extérieur le commandement de l'amour. Il reçoit l'Esprit de Dieu qui pousse à vivre selon sa loi (*Rm* 8)¹⁴.

a. Il y a une *Loi de l'Esprit* (*Rm* 8, 1-4). *Jr* 31, 33 proclamait: «Je donnerai *ma loi* au milieu d'eux et sur leur cœur je l'écrirai» et s'ensuivra la fidélité à l'alliance. *Ez* 36, 27 corrigeait: «Je donnerai *mon Esprit* au milieu de vous et je ferai que vous marchiez selon mes décrets et que vous pratiquiez mes commandements.» Paul reprend et prolonge ce double oracle: le croyant reçoit une loi nouvelle qui est l'Esprit même de Dieu, un Esprit de vie qui libère de la première loi au regard de laquelle tout homme est pécheur et condamné (*Rm* 8, 2).

Ce don de l'Esprit permet au croyant d'accomplir la loi et de devenir juste. *La justice de la loi est accomplie* dans les croyants (v. 4). Le passif du verbe renvoie à une action qui n'est pas celle de l'homme, mais celle de Dieu. C'est l'action de l'Esprit d'amour qui rend capable d'aimer comme Dieu aime, c'est-à-dire à la perfection. Pour exprimer cela, le verbe «accomplir» est préféré à «pratiquer» ou «observer».

14. Ce changement est bien mis en valeur par A. VERGOTE, «Vie, loi et clivage du Moi», dans *Exégèse et herméneutique*, coll. Parole de Dieu, Paris, Seuil, 1971, p. 109-147; voir aussi S. LYONNET, «La liberté chrétienne. L'être et l'agir du chrétien», dans *Populus Dei*, II, coll. Communio, 11, Roma, 1969, p. 705-744.

L'homme garde cependant sa liberté. Il tient à lui de laisser ou non l'Esprit agir en lui (fin du v. 4). L'homme n'est transformé que dans la mesure où il fait sienne l'action de l'Esprit, y acquiesce.

b. Dans le récit de la Pentecôte (Ac 2), Luc nous rapporte la venue de l'Esprit, qui est aussi la naissance de l'Église. Ce don de l'Esprit, fruit de la passion de Jésus (cf. v. 23-24.32-33), a lieu le jour de la Pentecôte (50^e jour après la Pâque), c'est-à-dire le jour où les juifs commémoraient l'alliance au Sinaï, le don de la Loi et donc la naissance du peuple de l'alliance. Ainsi Luc veut faire comprendre que l'Esprit est le don fondamental de la nouvelle alliance, qui concerne toutes les nations appelées à faire partie du nouveau peuple de Dieu en entrant dans l'alliance par la foi.

En Jn, ce don de l'Esprit est rattaché directement à la mort-résurrection de Jésus. C'est au moment de sa mort que Jésus *livre l'esprit* (19, 30, cf. TOB, p. 346, note 0) et c'est le soir de la résurrection qu'il souffle sur ses disciples et leur donne l'Esprit *pour la rémission des péchés* (20, 22-23). Pour Jean, le mystère pascal est le lieu où se scelle la nouvelle alliance, avec le don de la loi nouvelle et de l'Esprit de paix.

c. Le baptême marque l'entrée dans la nouvelle alliance et dans le peuple nouveau. En Ac 2, 38, à la fin du récit de la Pentecôte, Pierre désigne la manière d'entrer dans la nouvelle alliance: «Convertissez-vous; que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus-Christ pour le pardon de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint Esprit» (cf. v. 41). C'est la manière pour chacun d'entrer dans le mouvement de Pentecôte, d'acquiescer à la proposition d'alliance faite par Dieu en Jésus. Recevoir le baptême, c'est se détourner de l'attitude de refus de l'alliance. Le baptême est, au même titre que la circoncision dans l'alliance avec Abraham, le signe qu'on accepte la vie nouvelle donnée par Dieu, le renouvellement de l'Esprit avec ses conséquences (cf. Rm 6, 4-8; Tt 3, 5).

Conclusion

La longue histoire de l'alliance entre Dieu et les hommes se poursuit aujourd'hui. Pas plus qu'hier, cette relation d'alliance n'est à l'abri de menaces d'échec, d'infidélité. Pour avoir pris des visages différents, le baalisme n'a cependant pas disparu, pas plus que l'in-

justice entre les hommes. En relisant la Bible, le peuple chrétien peut éclairer son présent. Les merveilles passées fondent son espérance. Mais la lecture des échecs passés peut le rendre lucide et apte à déchiffrer les infidélités actuelles à l'alliance nouvelle. N'en va-t-il pas alors de lui comme du «scribe devenu disciple du Royaume... qui tire de son trésor du neuf et de l'ancien» (*Mt 13, 52*)?

B-5000 Namur
Rue H. Blès, 188

Camille FOCANT
André WÉNIN

Sommaire. — Le langage de l'alliance — langage symbolique par excellence — occupe une place de choix dans toute la Bible. La structure de l'alliance comporte trois points essentiels: la base de l'alliance, son sens, la loi qui règle les relations entre partenaires. par ailleurs, l'alliance a connu une longue histoire faite de réussites et d'échecs. L'article veut montrer comment de l'A.T. au N.T. il y a continuité et nouveauté dans la manière dont sont exprimés les trois éléments fondamentaux de l'alliance.